

RAPPORT DE JURY

Sous la présidence de
Pascale NIQUET, IA-DASEN

CRPE - EPREUVES ORALES D'ADMISSION
Session 2015

EPREUVE 1 / Mise en situation professionnelle
EPREUVE 2 / Entretien à partir d'un dossier
(Enseignement de l'EPS + Connaissance du système éducatif français)

Sommaire

→ **Note de synthèse** relative à la correction et à la notation des épreuves

→ **Epreuve 1**

Rapport de la commission « **Mise en situation professionnelle** »

→ **Epreuve 2**

Rapport de la commission « **Entretien à partir d'un dossier** »
(*Enseignement de l'EPS + Connaissance du système éducatif français*)

Rapports et documents établis le 10 juillet 2015 par

Max GRATADOUR
Doyen des IEN 1^{er} degré
Coordonnateur pédagogique du CRPE

**Concours de recrutement
de professeurs des écoles
Session 2015**

Note de synthèse des épreuves d'admission

Coordination générale

Bilan global

178 candidats admissibles (172 concours externe public / 4 concours 3^{ème} voie / 2 concours externe privé)

172 candidats ont composé intégralement (166 candidats concours externe public / 4 candidats concours 3^{ème} voie / 2 candidats concours externe privé)

4 candidats absents à l'épreuve 2 (EPS + CSE) / 6 candidats absents à l'épreuve 1 (Option)

A noter que dans l'échéancier des épreuves d'admission, l'épreuve 2 s'est déroulée avant l'épreuve 1

Etude des résultats pour l'épreuve 1 « Mise en situation professionnelle, option choisie par le candidat »

172 candidats ont composé – 6 candidats absents

(166 candidats concours externe public / 4 candidats concours 3^{ème} voie / 2 candidats concours externe privé)

Il convient d'apprécier une répartition équilibrée des notes dans les différents quartiles, que ce soit pour l'exposé ou l'entretien. Les exposés sont toutefois mieux réussis que les entretiens.

La note moyenne de chacune de deux composantes de l'épreuve 1 confirme cette tendance.

La moyenne générale de l'épreuve s'élève à **30,24 / 60**, soit **10,08 / 20** : elle est donc juste au-dessus de la moyenne théorique.

L'étude détaillée des résultats montre :

- une réussite supérieure à la moyenne de l'épreuve pour 48 % des candidats
- une distribution quasi équivalente des moyennes (rapportées sur 20) dans la majorité des options [entre 10,30 et 11,33], sauf en arts visuels et en géographie où la grande disparité des prestations infléchit les résultats (moyenne respectivement établie à 08,83 et à 09,02)
- une note moyenne globale contrastée selon les concours [moyenne globale entre 08,67 et 12,00], avec des tendances confirmées pour les différentes parties de l'épreuve, mais à nuancer au regard du nombre de candidats par concours.

Etude des résultats pour l'épreuve 2 « Enseignement de l'EPS + Connaissance du système éducatif »

174 candidats ont composé – 4 candidats absents

(168 candidats concours externe public / 4 candidats concours 3^{ème} voie / 2 candidats concours externe privé)

La moyenne générale de l'épreuve s'établit à **50,39 / 100**, soit **10,08 / 20**, juste au-dessus de la moyenne théorique.

Ce constat se vérifie dans les deux parties de l'épreuve, partie 1 (EPS) ou partie 2 (Connaissance du système éducatif), mais l'on peut toutefois noter une meilleure réussite globale pour la partie 2.

- En partie 1 : la distribution des notes s'avère équilibrée avec une majorité de résultats compris entre [15 et 25] sur 40 points
- En partie 2 : la répartition des notes de l'exposé comme de l'entretien atteste d'une réussite médiane, les 2/3 des candidats se situant entre [15 et 45] sur 60 points : l'exposé est toutefois mieux réussi que l'entretien mais la nuance reste faible et n'affecte pas la note finale.

L'étude détaillée des résultats montre :

- une réussite supérieure à la moyenne de l'épreuve pour 51 % des candidats
- une note moyenne globale très proche entre les différentes commissions
- une distribution assez proche des résultats selon les différents concours [moyenne globale entre 10,06 et 10,90],

Fait à Limoges le 10 juillet 2015

Max GRATADOUR
Doyen des inspecteurs de l'Éducation nationale
Coordonnateur pédagogique du CRPE

ANNEXES – DISTRIBUTION DES NOTES PAR EPREUVE

EPREUVE 1 : Mise en situation professionnelle – Option choisie par le candidat

Bilan Epreuve 1 par option	Arts Visuels	HDA *	Musique	Histoire	Géographie	EMC *	Sciences
Nombre candidats	16	2	19	36	27	15	57
Exposé sur 20	9,19	11,00	11,47	12,19	11,37	11,00	11,00
Entretien sur 40	17,31	23,00	19,68	19,89	15,70	20,33	19,89
NOTE sur 60	26,50	34,00	31,16	32,08	27,07	31,33	30,89
Mye sur 20	8,83	11,33	10,39	10,69	9,02	10,44	10,30

* HDA = Histoire des arts / EMC = Enseignement moral et civique

Bilan Epreuve 1 par concours	Concours externe public	Concours Troisième voie	Concours externe privé	Global Moyennes de l'épreuve	Note minimale	Note maximale
Nombre candidats	166	4	2	172		
Exposé sur 20	11,38	9,25	13,00	11,19	1	20
Entretien sur 40	19,36	16,75	23,00	19,05	1	39
NOTE sur 60	30,74	26,00	36,00	30,24	2	59
Mye sur 20	10,25	8,67	12,00	10,08		

EPREUVE 2 : EPS et Connaissance du système éducatif (CSE) – Epreuve avec sujets imposés

Bilan Epreuve 2 par concours	Concours externe public	Concours Troisième voie	Concours externe privé	Global Moyennes de l'épreuve	Note minimale	Note maximale
Nombre candidats	168	4	2	174		
EPS sur 40	19,10	21,25	14,50	19,09	1	39
CSE sur 60	31,22	30,00	40,00	31,29	1	59
Note sur 100	50,32	51,25	54,50	50,39	2	97
Mye sur 20	10,06	10,25	10,90	10,08		

* EPS = éducation physique et sportive / CSE = Connaissance du système éducatif



Dossier suivi par
Max Gratadour
Doyen IEN

Concours de recrutement de professeurs des écoles Session 2015

Première épreuve d'admission

Commission « Mise en situation professionnelle »

1. L'ORGANISATION GENERALE

• Conditions de déroulement

L'épreuve de mise en situation professionnelle s'est déroulée à l'ESPE de Limoges du 18 au 24 juin 2015 dans des conditions jugées fort satisfaisantes :

- chacune des huit commissions disposait d'une salle ;
- chaque commission était composée de trois personnes (1 IEN et 2 conseillers pédagogiques spécialisés en Arts visuels, en Musique et en Histoire des arts / 1 IEN, 1 conseiller pédagogique et 1 professeur de collège en Histoire, en géographie, en Enseignement moral et civique et en Sciences)

L'épreuve consiste en une **épreuve orale** d'une durée totale de 1 h (voir détail ci après)

• Les dossiers des candidats

Les candidats admissibles ont préalablement remis un dossier de 10 pages maximum, en quatre exemplaires, accompagnés le cas échéant – et à l'appréciation du candidat – d'un support numérique (compact-disc) permettant de rassembler les annexes utiles : audiogrammes, vidéogrammes, documents textuels,.. illustratifs de la séquence pédagogique développée.

Nota bene : Les candidats ne sont pas autorisés à apporter leur dossier ni de notes personnelles, le jury remettant lors de la passation l'un des 4 exemplaires adressés au service des examens et concours.

Lors de leur inscription, les candidats ont choisi un des sept domaines proposés pour établir le dossier support de cette épreuve orale d'admission : sciences et technologies, histoire, géographie, histoire des arts, éducation musicale, enseignement moral et civique.

Dans ce cadre il a été enregistré :

Domaines	Arts Visuels	Histoire des arts	Musique	Histoire	Géographie	Enseignement moral et civique	Sciences	Total
Nombre candidats admissibles	16	2	19	39	27	16	59	178
Nombre de candidats passant l'épreuve	16	2	19	36	27	15	57	172

Huit commissions ont été constituées au regard des domaines choisis et du nombre de candidats :

- 1 commission « Arts Visuels » et « Histoire des arts »
- 1 commission « Musique »
- 2 commissions « Histoire », dont 1 commission « Histoire » et « Enseignement moral et civique »
- 1 commission « Géographie »
- 3 commissions « Sciences »

2. MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE - EPREUVE DANS UN DOMAINE CHOISI PAR LE CANDIDAT

• Caractéristiques de l'épreuve

Exposé : 20 minutes (noté sur 20) / Entretien : 40 minutes (noté sur 40) → **Note totale sur 60 points**

• Bilan des résultats

172 candidats se sont présentés sur les 178 admissibles.

Principaux indicateurs tirés du document statistique présenté en partie 3 :

La moyenne de l'épreuve est de 30,24 / 60 – soit **10,08 / 20**

Les notes se distribuent de 2 à 59.

- 19 % des candidats ont une note inférieure ou égale à 15 (sur 60)
- 47 % des candidats ont au moins la moyenne de l'épreuve
- 26 % des candidats ont une note égale ou supérieure à 45 (sur 60)

• Analyse de résultats

EXPOSE :

Durée moyenne de l'exposé : 16 mn

Les candidats suivent très souvent la chronologie de leur dossier : fondements théoriques et description du module avec développement et analyse d'une séance.

La plupart ont proposé **une introduction et une conclusion**. L'absence de **conclusion** a été liée à une mauvaise gestion du temps. Trop peu prolongements pédagogiques sont évoqués.

La récitation de l'exposé comme **la lecture mot à mot du dossier** ont été pénalisées. Ces modalités ne mettent pas en évidence la maîtrise des contenus et ne permettent pas une communication avec les membres de la commission. A contrario, la capacité à se détacher du support écrit a été valorisée.

Ont été particulièrement appréciés et valorisés :

- la capacité à articuler la réflexion théorique avec des éléments pédagogiques, surtout si ces derniers pouvaient être utilement illustrés par des observations ou des pratiques vécues en classe ;
- le choix de développer une séance dans toutes ses composantes : conception, mise en œuvre, évaluation en y intégrant les variables didactiques pertinentes (consignes et relances du maître, tâches et supports proposés aux élèves modalités de groupement, finalisation des activités, différenciation pédagogique, ...)
- l'utilisation pertinente et fonctionnelle des documents contenus sur le CD sans redondance avec le dossier.

Recommandations pour l'exposé :

- construire et structurer l'exposé qui doit comporter une introduction et une conclusion ; envisager une présentation orale qui ne reproduit pas strictement le dossier écrit mais vient l'étayer ou l'enrichir : à ce titre, l'exploitation des documents contenus sur le CD est à réfléchir, à anticiper mais surtout à bien structurer et planifier ;
- articuler les connaissances scientifiques mobilisées avec la conception ET la mise en œuvre de la séquence et des séances induites ;
- identifier ET analyser les obstacles rencontrés et les difficultés potentielles de la séquence ou d'une séance ;
- envisager des pistes transversales ou transdisciplinaires ;
- prioriser au sein des séances la différenciation pédagogique comme vecteur de la réussite de tous les élèves ;
- mobiliser le numérique comme outil et support d'apprentissage.

ENTRETIEN :

Il importe de bien maîtriser la notion ou la thématique choisie de manière à la contextualiser au regard des programmes de l'école primaire et de la spécifier dans le cycle retenu pour sa mise en œuvre.

Cela ne doit pas exclure une réflexion sur les autres cycles ni une aptitude à transposer les situations comme les démarches pour mettre en évidence la continuité des apprentissages comme les repères de progressivité.

La bonne maîtrise des fondements scientifiques traités dans le dossier s'avère aléatoire. Lorsqu'elle est confirmée, elle génère régulièrement une réussite satisfaisante de l'épreuve y compris dans les approches pédagogiques. Les questions d'élargissement attestent trop souvent de compétences plus fragiles.

Ont été particulièrement appréciés et valorisés :

- une maîtrise réfléchie des notions et contenus abordés ;
- la capacité à mobiliser efficacement les éléments théoriques au service de la didactique, et réciproquement ;
- l'aptitude à argumenter et à aborder des éléments ou illustrations pédagogiques dans les réponses ;
- la mise en évidence du rôle de l'enseignant, des tâches de l'élève dans une dynamique d'apprentissage.

Recommandations pour l'entretien :

- adopter des éléments de communication sobres mais porteurs (en termes d'attitude, de réflexion, et d'expression)
- témoigner d'une maîtrise des contenus abordés en pouvant les préciser voire les insérer dans un continuum pédagogique ;
- apporter chaque fois que possible des illustrations en lien avec les pratiques de classe ;
- bien connaître les programmes des différents cycles de l'école primaire ;
- attester d'une bonne culture générale ;
- se montrer à la fois réactif et réfléchi, sans exclure tout simplement le bon sens.

Concours de recrutement de professeurs des écoles Session 2015

Seconde épreuve d'admission

Commission « Entretien à partir d'un dossier »

(Enseignement de l'EPS – Connaissance du système éducatif français)

1. L'ORGANISATION GENERALE

• Conditions de déroulement

L'épreuve d'entretien s'est tenue à l'ESPE de Limoges du 9 au 16 juin 2015 dans de très bonnes conditions tant sur le plan de l'organisation générale que sur le plan matériel :

- chacune des six commissions disposait d'une salle ;
- le déroulement des entretiens a suivi rigoureusement la programmation établie sans souffrir d'aucun retard ;
- chaque commission était composée de trois personnes (1 ou 2 IEN et au moins 1 conseiller pédagogique avec la mission EPS)

L'épreuve se décompose en **deux phases** :

- un **temps de préparation accordé au candidat** sur une durée de 3 heures permettant de traiter les deux sujets (EPS + Connaissance du système éducatif que comporte le dossier)
- une **épreuve orale** d'une durée totale de 1 h 15 minutes (voir détail ci après) → **Note globale sur 100 points**

• Les sujets

Les documents proposés sont présentés sur un support papier agrafé comprenant :

- pour l'enseignement de l'EPS, la présentation d'un contexte et d'une situation à exploiter au regard de conditions d'apprentissage de l'APSA qui sont spécifiées,
- pour la connaissance du système éducatif, de textes d'appui (3 ou 4 selon les dossiers) au regard desquels sont posées 3 questions

Typologie des sujets

2 sujets par jour, 1 même sujet pour l'ensemble des candidats de la demi-journée

soit 12 sujets répartis sur 6 journées

10 sujets au total en EPS

APSA	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Total
Activités athlétiques	-	1	1	2
Activités gymniques	-	1	1	2
Activités aquatiques / Natation	-	-	2	2
Jeux collectifs	-	2	1	3
Danse de création	-	-	1	1
Orientation	-	1	1	2
Bilan	0	5	7	12

10 sujets en connaissance du système éducatif

Entrée	Thématique	Nombre de sujets	Total sujets
Les dispositifs en faveur des élèves	la scolarisation des moins de trois ans	2	5
	le dispositif « plus de maîtres que de classes »	2	
	la scolarisation des élèves à besoins particuliers	1	
L'école et son fonctionnement	le conseil école / collège	1	3
	les rythmes scolaires	1	
	le numérique éducatif	1	
Le vivre ensemble	le climat scolaire	1	4
	le harcèlement à l'école	1	
	la laïcité	1	
	l'égalité filles / garçons	1	
Bilan	3 entrées / 9 thématiques	12	12

2. ENSEIGNEMENT DE L'EPS - 1^{ERE} PARTIE DE L'EPREUVE

• Caractéristiques de la 1^{ère} partie de l'épreuve

Préparation préalable par le candidat : 3 heures (durée incluant les deux parties de l'épreuve)

Exposé : 10 minutes / Entretien : 20 minutes → **Note globale sur 40 points**

• Bilan des résultats

174 candidats se sont présentés sur les 178 admissibles.

Principaux indicateurs tirés du document statistique présenté en partie 3 :

La moyenne de l'épreuve est de 19,09 / 40 – soit **09,55 / 20**

Les notes se distribuent de 1 à 39.

- 19 % des candidats ont une note inférieure ou égale à 10 (sur 40)
- 54 % des candidats ont au moins la moyenne de l'épreuve
- 17 % des candidats ont une note égale ou supérieure à 30 (sur 40)

• Analyse de résultats

Exposé

Durée moyenne : 8 mn 30

Les candidats en réussite sont ceux qui ont le plus approfondi leur préparation. Ils investissent de façon réfléchie l'ensemble des champs sur lesquels porte l'enseignement de l'EPS. Des connaissances approfondies leur permettent de répondre au sujet mais également, dans l'entretien, de traiter divers champs de questionnement.

Si une majorité des candidats met en relation sa réponse avec les programmes d'EPS, d'autres, en revanche, ne les connaissent pas suffisamment, que ce soit en termes de volume horaire ou de progressivité sur les trois cycles d'apprentissage.

Chez certains candidats, le jury relève encore souvent une connaissance superficielle, partielle de ce qu'il y a à apprendre dans l'APSA : les fondamentaux sont mal identifiés ; cette absence de maîtrise ne permet donc pas de proposer des situations d'apprentissage à la fois cohérentes, adaptées et progressives.

Les connaissances de certains candidats se sont révélées trop limitées dans les domaines précités, pourtant essentiels dans une perspective de professionnalisation.

Plusieurs capacités sont attendues lors de l'entretien

:

→ capacité à répondre précisément à la question : d'une manière générale, le jury attend des réponses précises et concises, une réponse trop générale ou évasive n'est jamais très satisfaisante, une longue introduction est inutile ;

→ capacité à mettre en relation sa réponse avec les programmes EPS, ce qu'il y a à apprendre dans l'APSA et la connaissance de l'enfant : les connaissances de certains candidats se sont révélées trop voire très limitées ;

→ capacité à prendre appui sur les connaissances didactiques de l'APSA et sur la pédagogie de l'EPS : la pratique, l'expérience sont ici une aide évidente pour le « comment faire apprendre », les références aux pratiques observées ou vécues peuvent être en ce sens très utiles et pertinentes ;

→ capacité à montrer comment une pratique personnelle peut l'aider à enseigner l'EPS : la participation à des rencontres USEP ou à des activités périscolaires peut apporter un plus pour cerner ces problèmes ; une pratique personnelle est toujours un atout pour comprendre et ressentir les problèmes posés aux élèves par une APSA.

Recommandations pour cette 1^{ère} partie d'épreuve :

- connaître les programmes en EPS de l'école maternelle et élémentaire,
- repérer et analyser les contenus scientifiques sous jacents
- travailler sur la méthodologie de l'exposé
- savoir mobiliser et articuler les diverses connaissances dans une problématique d'apprentissage
- développer des capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation

Remarque : La pertinence des propos peut également être renforcée par l'observation des élèves en situation d'action motrices dans des activités physiques diverses.

3. CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF - 2^{EME} PARTIE DE L'EPREUVE

• Caractéristiques de la 2^{ème} partie de l'épreuve

Préparation préalable par le candidat : 3 heures (durée incluant les deux parties de l'épreuve)

Exposé : 15 minutes (noté sur 20) / Entretien : 30 minutes (noté sur 40) → **Note totale sur 60 points**

• Bilan des résultats

174 candidats se sont présentés sur les 178 admissibles.

Principaux indicateurs tirés du document statistique présenté en partie 3 :

La moyenne de l'épreuve est de 31,29 / 60 – soit **10,43** / 20

Les notes se distribuent de 1 à 59.

- 21 % des candidats ont une note inférieure ou égale à 15 (sur 60)
- 49 % des candidats ont au moins la moyenne de l'épreuve
- 19 % des candidats ont une note égale ou supérieure à 45 (sur 60)

• Analyse de résultats

EXPOSE :

Durée moyenne de l'exposé : 14 mn

• La durée de l'exposé dépend très largement du sujet à traiter et témoigne aussi du degré de maîtrise des connaissances qu'il requiert.

La commission avait envisagé de pénaliser un exposé inférieur ou égal à 8 minutes : il y a eu très peu de candidats concernés par cette modalité.

• L'organisation du propos reste très aléatoire ; l'absence de plan ou la seule juxtaposition d'éléments de réponse peuvent desservir la démonstration du candidat si celui-ci ne privilégie pas une hiérarchisation dans son raisonnement.

• Il importe donc d'aborder le sujet comme une étude thématique : rappeler brièvement la situation, la problématiser, la traiter en développant des éléments de réponse précis :

- par le raisonnement (privilégier le bon sens),
- par la mobilisation des connaissances ;
- par le témoignage d'expériences ou de pratiques de classe.

• Quelques remarques appréciatives sont développées ci-après.

La très grande majorité des candidats a traité les questions dans l'ordre. Ce n'est pas un choix imposé.

Les commissions ont particulièrement apprécié les exposés structurés qui, après une introduction, faisaient émerger une véritable problématique. Il est important que les candidats puissent faire des liens entre les différents éléments, issus des documents du dossier, qui constituent leur exposé.

Ainsi, l'étude de cas est-elle trop rarement articulée avec les autres questions et avec la problématique par les candidats. Certains, toutefois, complètent judicieusement leur présentation en faisant référence à des connaissances personnelles qui ne figurent pas dans les documents proposés.

Les candidats en réussite montrent que leur culture professionnelle dépasse les seuls apports des textes et utilisent un vocabulaire précis.

Recommandations pour l'exposé de la 2^{ème} partie d'épreuve :

Il importe :

- de dégager l'essentiel des documents au regard de la thématique proposée en privilégiant une réflexion de bon sens ;
- d'établir une mise en perspective des éléments signifiants : la réponse à la problématique posée ne doit pas se limiter au traitement indépendant et successif des trois questions.

A ce titre, il peut être recommandé de :

- **réaliser un exposé qui structurera le propos** par une introduction et une conclusion, mais **qui saura également intégrer le traitement des questions** dans un développement organisé et si possible problématisé.

- parcourir, dans le cadre de la préparation, des guides pour la direction d'école.

ENTRETIEN :

- Il sert à vérifier les connaissances relatives à la thématique du sujet, mais également à élargir la réflexion vers d'autres thèmes connexes, lesquels permettront d'appréhender la posture du fonctionnaire comme la position de l'enseignant dans l'exercice de son métier.
- Il sert à diversifier les approches en considérant les relations :
 - avec l'institution (sens et respect de la hiérarchie, devoir de réserve,...) ;
 - avec les personnels enseignants et éducatifs (travail d'équipe, rôle des différents conseils, travail avec les ATSEM, les assistants d'éducation, les intervenants extérieurs,...) ;
 - avec les usagers (les élèves et les familles) ;
 - avec les partenaires de l'école (élus, représentants des collectivités territoriales, des associations,...).
- Les **conseils et recommandations** peuvent être répertoriés comme suit :
 - prendre en compte les thématiques mentionnées dans les sujets et y répondre en fonction de la spécificité dont elles relèvent ;
 - consolider et utiliser les connaissances en matière de droit réglementaire et de droit public ;
 - étayer et argumenter les réponses et, pour ce faire :
 - mobiliser à bon escient des ressources diverses : savoirs personnels et référents théoriques, culturels, sociétaux, ...
 - établir des liens avec les stages d'observation et / ou de pratique accompagnée.
- **Quelques remarques appréciatives sont développées ci-après.**

Les questions des interrogateurs visent souvent à sortir d'un discours général pour évoquer des situations concrètes, en lien avec les conditions réelles d'exercice. L'entretien est un temps pour préciser certains éléments mais aussi pour élargir le propos.

D'autres études de cas peuvent alors être proposées. En effet, si les candidats, globalement, font preuve d'un positionnement et d'une éthique appropriés au contexte du concours, s'ils témoignent de connaissances sur les valeurs de la République ou les droits et devoirs du fonctionnaire, ils gagnent à passer de connaissances déclaratives à une approche raisonnée de la réalité du système éducatif.

C'est lors des échanges que sont parfois apparues des lacunes dans différents domaines dont la prise en compte des acquis et des besoins des élèves en fonction des contextes. C'est donc un point de vigilance que les candidats doivent prendre en compte dans leur préparation du CRPE.

S'agissant d'un entretien, la capacité dialoguer, à échanger, à prendre en compte la parole de l'autre, à cerner les enjeux des questions ou des relances du jury sont des qualités appréciées.

Connaître les valeurs de la République, les droits et devoirs du fonctionnaire ne suffit pas. Les candidats doivent être capables de se positionner par rapport aux attentes institutionnelles et de se projeter en futurs acteurs du système éducatif. Une représentation claire de ces attentes ne suppose pas nécessairement une expérience étendue mais une posture éthique et réflexive.

Les candidats performants sont ceux qui réussissent à ne pas lire leurs notes et qui ne cherchent pas une réponse « attendue » mais qui argumentent et font part de leurs capacités de réflexion ou de bon sens. Les capacités d'analyse sont plus importantes qu'une réponse formelle.

Recommandations pour la 2^{ème} partie d'épreuve :

Il importe pour le candidat :

- avoir un regard critique et de ne pas livrer un discours convenu ;
- d'étayer ses réponses d'arguments, de démonstrations ou d'illustrations appropriées ;
- de passer d'un questionnement méthodique à un positionnement professionnel ;
- de mobiliser ses connaissances et sa réflexion face aux situations d'élargissement proposées ;
- de savoir se positionner en tant que futur fonctionnaire d'Etat et se projeter dans le métier d'enseignant.

Cela implique d'avoir repéré les rôles hiérarchiques au sein de l'institution, et en particulier la position de chaque acteur de la communauté éducative : enseignant, directeur, inspecteur, IA-DASEN, maire, parents d'élèves, ATSEM, intervenant extérieur, ...